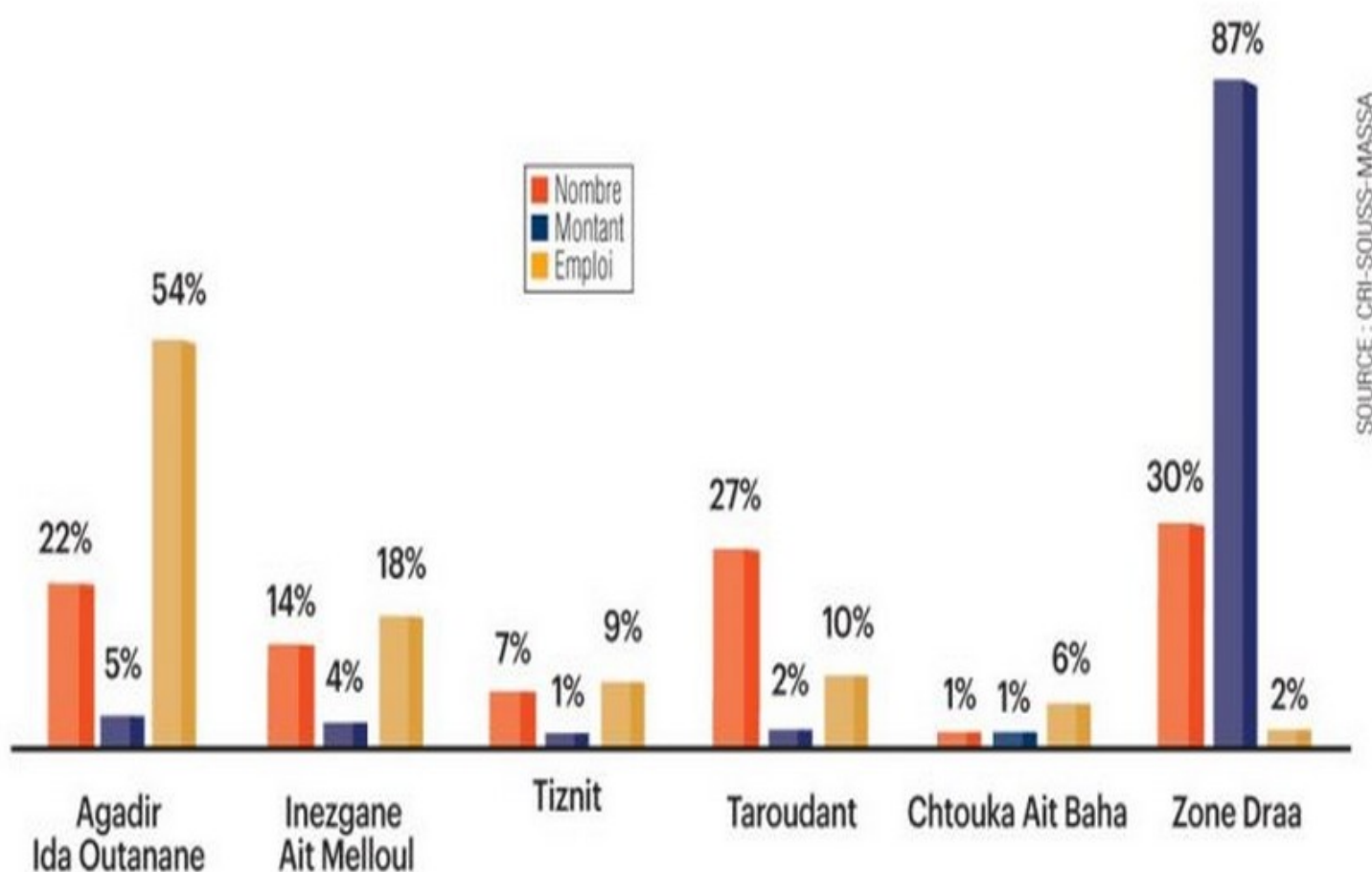


## RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR PRÉFECTURES ET PROVINCES



SOURCE : CRI-SOUSS-MASSA

Souss-Massa-Drâa : Le projet Noor dynamise l'investissement (Géoparc Jbel Bani)

Souss-Massa-Drâa : Le projet Noor dynamise l'investissement (Géoparc Jbel Bani) C'est grâce à la validation des 2e et 3e phases du projet de centrale électrique thermo solaire d'Ouarzazate «Noor» que le secteur industriel a raflé 87,17% des investissements engagés dans la région. Comme prévu, l'investissement au niveau de la région Souss-Massa-Drâa (ndlr : avant le nouveau découpage régional) a terminé l'exercice 2015 sur la même tendance observée depuis 2014. C'est en substance ce qui ressort du bilan récapitulatif du Centre régional d'investissement (CRI) au titre de l'année 2015. C'est essentiellement grâce à la validation de la deuxième et la troisième phase du projet de centrale électrique d'Ouarzazate «Noor» que le secteur industriel s'est accaparé la majorité des investissements engagés dans la région Souss-Massa-Drâa dépassant ainsi de loin les autres secteurs d'activité habituellement classés en tête de liste, en l'occurrence le tourisme ou le BTP. Bien entendu, c'est la province d'Ouarzazate qui a respectivement concentré 87 et 30% en termes de montant d'investissements et nombre de projets créés. Dans le détail, ces deux projets initiés respectivement par les sociétés «Acwa Power Ouarzazate II» SA et «Acwa Power Ouarzazate III» SA nécessiteront respectivement une enveloppe de 9,2 et 7,2MMDH. Alors que la centrale «Noor II» d'une puissance installée de 200MW à concentrateurs cylindro-paraboliques s'étalera sur un terrain de 7,5ha, ce qui permettra à terme de créer 55 postes d'emploi, celle de «Noor III» d'une puissance installée de 150MW s'étale pour sa part sur une superficie de 6,8 ha et

générera à terme 55 postes d'emploi. La seconde position en termes de ventilation sectorielle a été occupée par le secteur du commerce avec 3,81% des projets d'investissement ayant reçu un avis favorable, soit 730MDH d'investissement, suivi par le BTP à hauteur de 3,35%, soit plus de 641MDH sous forme de projets en majorité appartenant au segment social. Par conséquent, le montant global d'investissement injecté durant l'année 2015 est de l'ordre de 19MMDH grâce à la validation de 263 projets d'investissement permettant la création de 5.367 opportunités d'emplois. Le nombre de projets précités englobent ceux traités par le CRI au niveau de la zone Drâa et de la province de Sidi Ifni avant le nouveau découpage administratif. De surcroît, l'année 2015 a été marquée par la validation du projet de construction d'une unité industrielle de fabrication de composants de structures en béton présentée par la société Sadet Sud. Cette unité qui sera implantée au niveau de la commune d'Issen (province de Taroudant), nécessitera une enveloppe de 198MDH et permettra la création de 200 emplois directs. S'ajoute à cela la validation du projet présenté par la « Société des centres commerciaux de Founty » et relatif à la réalisation du pôle d'animation de la ville pour un investissement de près de 557MDH. En plus de son centre commercial qui s'étendra sur 25.000 m<sup>2</sup> avec un hypermarché ainsi qu'un espace de restauration, ce projet consiste également en la réalisation d'un business center, d'une zone de loisirs ainsi que d'une composante résidentielle. S'agissant de projets d'animation, le CRI a validé le projet d'un parc animalier et de loisirs « Safari Parc » au niveau de la commune de Drarga. Ce projet qui nécessitera un investissement de 42,5MDH consiste en la réalisation d'un parc zoologique ainsi que d'espaces éducatifs, de loisir et de restauration. Ce projet permettra la création de 120 emplois directs. L'autre projet validé est celui de l'aménagement d'un circuit de moto-cross présenté par la société Agadir Extrem Sport qui nécessitera 4MDH en plus d'un autre projet d'espace de jeux et loisirs éducatifs pour enfants présenté par la société « Smile Factory ». Il consiste en l'aménagement d'un parcours d'obstacles, d'un circuit d'apprentissage du code de la route, de terrains de sport ainsi que d'un espace dédié à un jardin aromatique et floral. Cet investissement nécessitera une enveloppe de 3,52MDH. Pour ce qui est de la création d'entreprises, le CRI Souss-Massa a instruit 1.087 demandes de création d'entreprises au cours de l'année 2015, avec un montant d'investissement de plus de 562MDH générant près de 4.293 emplois. Les personnes morales représentent 76% des créations d'entreprises ayant transité par le CRI avec une prédominance de la S.A.R.L qui représente 97% des créations de personnes morales. Il est à signaler que 37% de ces créations sont liées à des activités de prestation de services. Le secteur du commerce occupe, quant à lui, la seconde place, suivi du secteur du BTP. Quant au nombre total des demandes de certificats négatifs accordées durant l'année 2015, il est de l'ordre 2.749. Par nature juridique, on relève que les S.A.R.L viennent en première position avec 75% des certificats accordés, suivi des personnes physiques avec environ 20% des certificats accordés. L'analyse du nombre de certificats attribués par secteur d'activité démontre que les services occupent la première place avec 25%, suivis du BTP et du commerce qui représentent 24% et 23% des certificats accordés. La quatrième position est occupée par le secteur du tourisme avec 10% des certificats accordés, suivi par les secteurs de l'industrie (9%) puis de l'agriculture et de la pêche (7%). Le 19/01/2016 Source web Par le seco